

Marie-George Buffet
Députée de Seine-Saint-Denis
Ancienne Ministre

Roxana Maracineanu
Ministre des Sports
95 avenue de France
75650 Paris Cedex 13

Paris, le 02 juillet

Madame la Ministre,

Je me permets de vous alerter sur les inquiétudes qu'exprime l'association S.P.O.R.T de la Porte du Hainaut, regroupant les centres médico-sportifs de Denain et de Saint Amand.

L'association S.P.O.R.T vous a contacté par courrier le 17 juin afin de vous faire part de leurs réserves face à l'absence d'intégration des C.M.S au sein de l'agence nationale du sport.

En effet, la structure assure, au-delà de ses missions proprement médicales, des actions de prévention concernant l'équilibre alimentaire, la lutte contre l'obésité et les conduites addictives auprès des établissements scolaires et des écoles de sport. De plus, elle mène des actions contre le dopage et les conduites dopantes. Toutes ces actions sont rendues possibles notamment par les financements du CNDS. Néanmoins, l'appui institutionnel est moindre d'année en année suite à la baisse des crédits, notamment concernant le CNDS.

Comme je le soulignais dans mon rapport de décembre 2018 relatif à la préservation de la santé des athlètes, en particulier de haut niveau, les disparités entre les fédérations dans le suivi médical des sportives et sportifs sont grandes et les modalités de suivi et de contrôle lacunaires. Le rôle des C.M.S est d'autant plus important dans ce contexte.

Aussi, j'aimerais que vous puissiez répondre aux inquiétudes des centres médico-sportifs en leur proposant un positionnement au sein de l'agence et en éclaircissant leurs futurs financements par les institutions et sur la compensation de la suppression du CNDS.

Veillez recevoir, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Tres cordialement

Marie-George BUFFET